

Hebdo Canada



Volume 1, N° 34

le 29 août 1973

Ottawa, Canada.

Le Gouvernement fédéral prend des mesures pour juguler l'inflation dans le secteur alimentaire, 1

Le mouvement des prix toujours à la hausse, 2

Les Postes rendent hommage à une suffragette, 3

La contribution canadienne à l'UNRWA, 4

Visite de spécialistes soviétiques, 4

Accord entre Northern Electric et une société britannique, 4

Possibilité de devenir "immigrant reçu", 5

Étude de la région de la Capitale nationale, 5

Emploi et chômage au Canada, 6

A toute vapeur, 6

Le Gouvernement fédéral prend des mesures pour juguler l'inflation dans le secteur alimentaire

Le Premier ministre a annoncé le 13 août les mesures qui avaient été approuvées par le Cabinet afin d'endiguer les dernières augmentations des prix à l'alimentation.

Le Gouvernement a imposé des restrictions immédiates à l'exportation des bovins et des porcins. Il se propose de convoquer une Conférence fédérale-provinciale à l'automne sur la question des prix des denrées alimentaires et il étendra le mandat du Conseil de révision des prix des denrées alimentaires de façon à pouvoir procéder à des enquêtes sur les hausses de prix.

A l'issue d'une séance du Cabinet de huit heures, M. Trudeau a lu la déclaration suivante à l'occasion d'une conférence de presse tenue à Ottawa:

Le Gouvernement s'inquiète vivement de la hausse des prix des denrées et, à sa réunion du 13 août, le Cabinet a approuvé des mesures destinées à atténuer les effets de cette hausse sur les budgets familiaux.

Quelques jours après que monsieur Trudeau eut annoncé les restrictions qui frapperont l'exportation des bovins et des porcins, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Allistair Gillespie, a déclaré qu'il était possible qu'on assiste à un relâchement des prix de la viande au cours des prochaines semaines. M. Gillespie, qui avait rencontré à Ottawa le 16 août le Conseil des emballeurs de viande et des représentants de l'industrie des provendes, a dit que le prix du boeuf diminuait déjà, mais "qu'il faudrait un certain temps avant que le consommateur en sente les effets". Les participants ont signalé que les ventes des derniers jours se situaient en deçà des récents "sommets", mais qu'il faudrait attendre quelques jours avant que la baisse parvienne jusqu'aux comptoirs de viande. Le ministre a dit estimer que les restrictions frappant les exportations étaient efficaces, c'est-à-dire qu'elles servaient à la fois de régulateur dans une situation devenue fort embrouillée, et de garantie de l'approvisionnement canadien, ce qui constituait l'objet véritable des mesures restrictives du Gouvernement.

Il n'y a pas de disette d'aliments au Canada et on fera en sorte qu'il ne s'en produise pas. Il existe cependant des disettes d'aliments à l'échelle mondiale et il semble y avoir aux États-Unis des pénuries temporaires de certaines denrées. Étant une des principales nations commerçantes et un des plus grands exportateurs de denrées alimentaires, le Canada ne saurait se protéger contre toutes les répercussions de la hausse mondiale du prix des aliments.

Les mesures qu'on va prendre au sujet de la cherté croissante des aliments ne le seront pas au prix d'un accroissement du chômage. L'inflation est un problème mondial que le Canada est incapable de résoudre tout seul. On a envisagé et rejeté l'application d'une régie des prix et revenus, cette mesure ayant été jugée incompatible avec la situation actuelle.

L'économie canadienne est vigoureuse et en rapide expansion et on prévoit pour cette année une augmentation de sept p. 100 du Produit national brut réel. La création d'emplois se poursuit à un rythme plus rapide que celui qu'on observe dans toutes les autres nations industrialisées.

Programme d'action

Le programme d'action que le Gouvernement met en oeuvre aujourd'hui comprend trois parties:

Des mesures visant à maintenir et à augmenter les approvisionnements de